

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISSENT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATAHITI 24. — N° 27.

TOPEKA NO TAHITI.

Mahana 9ae 2 tiurai 1875.

PRIX DE L'ABONNEMENT /payable d'avance
En sh.
Six mois.....
Trois mois.....
Ne numéros: 50 centimes.



ouvements et les Annonces, s'adresser
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (en francs)
Les 20 premières lignes 20 fr. la ligne
Au-delà de 20 lignes 25 id.
Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

SOMMAIRE.
PARTIE OFFICIELLE. — Décision portant qu'à partir de 1^{er} juillet 1875 la ration sera composée de telle que le précis l'arrêté du 16 mars 1861. — Révision.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Travaux de la commission de surveillance de l'Exposition des colonies pendant le mois de décembre 1874. — Faits divers. — Le passage de Yéou. — Les perles noires de l'Afrique. — L'économie. — Merveilles de la main. — Annonces hydrographiques. — Mouvement commercial. — Mouvements de mer. — Anecdotes.

PARTIE OFFICIELLE

Nees, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,
Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la décision en date du 20 janvier 1874 sur la composition de la ration au poste de Taravao et celle du 22 du même mois concernant les autres rationnaires de Tahiti ;

Vu la décision du 29 janvier 1875 supprimant la ration de fromage;

Attendu qu'il n'y a plus lieu de délivrer des conserves de bœuf,
l'approvisionnement étant ramené à des limites normales ;
Sur le rapport de l'Ordonnateur,

Décisions :

Sont rapportées les décisions précitées des 20 et 22 janvier 1874.

A partir du 1^{er} juillet prochain, la ration hebdomadaire sera composée telle que le prescrit l'arrêté du 16 mars 1861.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, inscrite

Pașete, la 29 iulie 1873

Pour le Commandant en tournée et par délégation :

L'Ordovicien,
LA BARRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

Pour l'Ordonnateur et par délégation :

L'aide-commissaire,
A. NIOTE.

Par ordre de m. le Commandant Commissaire de la République en date du 1^{er} juillet 1875, le capitaine-maire Temuri, du district d'Alafahiti, est révoqué de ses fonctions pour s'être absenté de son district pendant plus de huit jours, et être venu à Papeete sans autorisation.

No te fause raa a te Tomenu
Auvaha o te Repupirita no te
no tiurai 1875, ua faore biate
roa o Temari, te taporari mu-
oi no Afaahiti, oia i faarue i to-
a matacinaa e hope noa 'era ua
jahana e vai, e ua huree mai
oi i Papeete nei mai te faatin-
re his.

PARTIE NON OFFICIELLE

Compte rendu des travaux de la Commission de surveillance de l'Exposition permanente des colonies pendant le mois de décembre 1874.

Le mois de décembre a été presque entièrement consacré par la Commission à l'étude des tourbes des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Quelque ayan 500 hectares de tourbières à leur disposition, les habitants de ces pècheries ont fait, jusqu'à présent, venir leur combustible de Terre-Neuve, d'Amérique et d'Angleterre, à des prix élevés. On a vu, en 1860, les tourbières de la paroisse de Saint-Martin de la Rivière de l'examen des chantillons envoyés par M. le commandant Joubert, que les tourbes de Saint-Pierre ne donnent que 4 0/0 de cendre, tandis que les meilleures de France laissent un résidu de 10 0/0. On a vu aussi, en 1860, les tourbières de la paroisse de Saint-Pierre par la proccès Moreau, 600 kilogr. le mètre cube, ce qui permet d'espérer que celles prises par des profondeurs de 7 à 8 mètres atteignent 1 000 kilogr. : en un mot, une tonne de tourbe actuelle correspond à 700 kilogr. de houille, une tonne de houille actuelle correspond à 1 000 kilogr. de tourbe, le rendement est, en outre, par sa combustion, un rendement de 70-90, et le charbon qui en provient convient particulièrement aux machines à vapeur, qui ont besoin d'une haute température et d'une flamme très-forte.

L'exploitation des tourbières peut donc avoir de très-sérieuses conséquences pour nos pêcheries de Saint-Pierre et Miquelon; car elle permettra l'établissement de fabriques de conserves de homards et de détons, d'usines pour la préparation de guano de poissons, et enfin de briqueteries et même de fours à poteries, pour l'utilisation des bancs d'argile fine qui se trouvent dans les environs de Saint-Pierre.

La Commission s'est occupée, avec un égal intérêt, des sables ferrugineux titanés de la Réunion, dont le gisement, situé sur la

partie du littoral comprise entre Saint-Leu et l'Etang salé, est formé par les apports constants de la mer et est, par conséquent, impuisable; il contiennent 85 0/0 d'oxyde de fer attirable à l'aliment, facile à extraire par le trieur magnéto-mécanique de Vavin, et donnant, traité par la voie sèche, 52 0/0 de métal.

Déjà MM. Bazellit et C^o ont reçu 200 tonnes de ce sable à leur aciérie de Poissy, et paraissent assez satisfaits que possible de l'emploi qu'ils en ont fait jusqu'à ce jour, suivant les renseignements fournis par eux, la partie attirable à l'aimant est mélangée avec des fontes ordinaires en fusion ; la masse est soumise à la cémentation après refroidissement ; puis l'acier obtenu est fondu dans des creusets et coulé pour servir à la fabrication d'outils qui ne le cèdent en rien à ceux faits avec de bons aciers anglais.

On trouve à la Guadeloupe, dans l'Anse du Bananier, près de la rivière de ce nom, des sables analogues donnent 86 g/0 d'oxyde de fer attirable et rendent 63 g/0 de métal par la voie sèche ; il est donc vivement à désirer de voir exploiter ces gisements, et des instructions en ce sens ont été envoyées à l'administration de la colonie.

On peut citer encore, parmi les nouveautés, l'emploi dans la maçonnerie et la guttérie, des pentes des serpents si communs à la Martinique, à la côte occidentale d'Afrique et en Cochinchine, et l'étude des coccons d'un ver à soie sauvage de la Nouvelle-Géorgie. Cette chenille, qu'on trouve sur les feuilles de diverses plantes, des brousses, du gossier, du bananier et même du cocotier; elle vit dans son cocoon, se transporte partout avec lui et à quatre mois comme le bombyx du mûrier. Son cocoon, ouvert par les deux bouts, est revêtu de feuilles intercalées dans le tissu; il ne pourrait donc servir que cardé, sous forme de bonnet, à la manière de la soie tussah d'Inde; mais les feuilles s'insèrent au point où se réunissent les filaments, lui donnent sur le bombyx *hyalina* un avantage marqué.

Les expériences sur les noix de carapa de la Guyane sont aujourd'hui terminées; il en résulte, malgré les conditions défavorables dans lesquelles elles ont eu lieu, que l'huile obtenue est, au cours actuel, 90 fr. les 100 kilogrammes, et qu'elle est propre au graissage des machines, ainsi qu'à la fabrication d'excellents savons durs; mais, vu les difficultés de conservation et de transport des graines, il est nécessaire que leur manipulation ait lieu sur le lieu même de production; deux presses aérohydrauliques du système Thomasset viennent donc d'être envoyées à la Guyane, pour tenter les premières essais de ce genre.

Pendant que la Commission supérieure de l'Exposition s'occupe de vulgariser l'emploi des produits coloniaux délaissés jusqu'à ce jour, les comités locaux étudient, de leur côté, les moyens de donner une nouvelle impulsion aux industries agricoles : à la Réunion et à la Nouvelle-Calédonie on préconise la culture du tabac ; à la Guyane on encourage la création des vanilleries et des plantations de cacaotiers ; le Sénégal et la Martinique s'occupent de la ramie, et la Guadeloupe expérimente un nouveau procédé pour l'extraction des jus sucrés restant dans les bagasses.

FAITS DIVERS

Le chroniqueur scientifique du *Bulletin français* signale le rôle méfaisant que jouent dans les usages domestiques certains métaux, le plomb notamment. Le plomb, dont l'emploi, sous forme de grains, est si répandu pour le bouchage des bouteilles, même des réunités d'entente—plus dangereuses encore—pour les enfants, est aussi employé sous forme de petites billes, presque invisibles. Quand on trinche dans une coupe, on agite des grains de plomb les uns contre les autres, de telle sorte qu'un fine poussière du métal s'en détache et tombe sur la table ou reste adhérente au verre. Plus on nettoie bien, et plus les grandes plombs émettent de fines poussières. On a même vu, dans une petite bouteille, se dissoudre plus ou moins complètement le carbonate de plomb ou l'acétate de plomb qui n'a pas manqué de se former; si bien que plus tard le consommateur boit avec son vin une petite solution d'un sel toxique. Ce plomb qui agit ainsi sur le verre, le foie; il gêne leurs fonctions, même quand il est absorbé à très-petites doses. Qui sait si certains maux, des crampes d'estomac, des maux d'entrailles n'ont pas souvent d'autre origine que l'ingestion du plomb dans le vin? Il faut continuer à la grenaille de plomb la grenaille de fer. Partout où se trouve le plomb, il a à danger; l'automatisme, l'eau de pluie attaque le plomb. Il en résulte que les personnes qui boivent de l'eau de pluie contaminée dans des bouteilles bouchées au plomb peuvent être atteintes, et cela même quand elles ne boivent que du plomb pur, près de 10 pour 100; ou on retrouve du plomb dans toute infusion ou liqueur, même légèrement acide, ayant séjourné dans des pots d'émail. L'acide-arsène le plomb de l'alliage du vin qui est resté dans un gobelet d'étain renferme 10 pour 100 de plomb, et ce, dans le cas où l'alliage est pur et sans impuretés. Donc les vases étamés eux-mêmes peuvent ôter du plomb à tous les aliments un peu acides. Aussi a-t-on songé à exclure absolument tout alliage renfermant du plomb, et à employer le métal anglais qui se fait à l'étranger les étains qui contiennent 100 pour 100 d'étain pur, ou d'étain. 1 1/2 pour 100 de cuivre.

On propose d'employer pour la propulsion des navires la force élastique représentée par le mouvement des vagues, l'Océan étant toujours parfaitement calme. Il s'agirait de construire un bâtiment sans un appareil à l'intérieur se mouvant librement dans toutes les directions. Chaque mouvement élastique serait et comprimerait ainsi l'air dans un réservoir. L'approvisionnement de force élastique n'est pas un besoin. Plus la tour serait agitée et plus la compression deviendrait grande. Ce système servirait parallèlement à la manœuvre des pompes comme à la ventilation du navire. Il dispenserait surtout de l'approvisionnement encombrant et décevant de charbon, dont l'extraction est difficile et l'emploi si incommode. Si ce projet se réalise, on peut dire que nous sommes à la veille d'une révolution aussi radicale que bienfaisante dans toutes les branches de l'industrie humaine. On pourra parait, sur terre avec le vent, sur mer avec les vagues, double emploi et double force mécanique qui ne coûteront absolument que les frais des appareils et de leur installation. Il est à croire que c'est ainsi que la nature l'a entendu, car enfin notre consommation toujours croissante finira peut-être par dépasser ses ressources, toutes vagues qu'elles soient.

— L'ingénieur américain C. Crow a inventé et construit à Opelika, dans l'Etat d'Alabama, des Etats-Unis d'Amérique, en 1873, un nouveau système de chemin de fer qui jusqu'aujourd'hui a donné des résultats très-satisfaisants. Cette ligne, posée sur 1 mille avec une partie elliptique de 135 mètres de diamètre, sans d'avoir des courbes aussi petites que possible, au contour d'un prisme triangulaire ou bon de chéne, on peut dire en deux, de 45 centimètres de base, élevée, au moyen de poteaux, de 3 mètres au-dessus du sol; sur le sommet de cette pièce est cloué un rail en fer. La machine motrice est une petite locomotive des chemins de fer, à large voie, de type récent, comme dans les chemins d'intérêt local; les roues motrices, au nombre de deux, se trouvent dans l'axe de la machine et portent directement sur le rail. Il est évident que dans cet état tout le système est dans une position instable, et que le plus léger coup de vent renverserait la locomotive avec ses wagons. Aussi tous les véhicules sont-ils munis d'un cadre inférieur portant des roues ou rouleaux qui s'appuient contre les faces du prisme en bois et maintiennent le train en place; l'inventeur les appelle, sans schéma, un système de base. Plus la vitesse est grande, plus le mouvement est doux.

— L'Echo de la Presse médicale donne, d'après un journal anglais, le poids du corps humain à différents âges. En moyenne, après leur naissance, les garçons pèsent un peu plus, et les filles un peu moins de 6 livres anglaises (5 liv. 222 gr.). Pendant les deux premières années le poids des deux sexes est presque égal; mais, après cet âge, l'homme acquiert une prépondérance décidée. Les jeunes gens d'une vingtaine d'années pèsent en moyenne 443 livres (129 liv. 452 gr.), tandis que les jeunes femmes du même âge ne pèsent que 120 livres (108 liv. 480 gr.). Les hommes atteignent leur plus grand poids vers 35 ans, mais les femmes augmentent en poids jusqu'à 50 ans, à cet âge la moyenne de leur poids est de 138 livres (116 liv. 112 gr.). Les deux sexes, à l'âge mûr, pèsent à peu près quinze fois plus qu'ils ne possèdent le jour de leur naissance. Les hommes varient de 108 (98 liv. 432 gr.) à 338 livres (247 liv. 466 gr.), et les femmes de 87 (77 liv. 352 gr.) à 217 livres (187 liv. 478 gr.). Le poids moyen de l'espèce humaine de tous les âges et de toutes les conditions est d'environ 100 livres (90 liv. 400 gr.).

— On vient d'essayer en Angleterre, aux docks de Devonport, une préparation chimique destinée à rendre ininflammables les bois de charpente des navires et établissements militaires. Les expériences ont porté sur des pièces de bois de teck, de chêne et de sapin, préparés à l'avance et soumis à un feu ardent alimenté par des copeaux de ces mêmes essences. Les copeaux de teck brûlèrent rapidement; mais le bois, à l'exception d'une petite planche, ne fut pas entamé. Pour le chêne, l'effet fut le même; mais les copeaux ayant brûlé plus lentement, la pile de bois fut légèrement carbonisée. Les copeaux de sapin, ayant pu être absorbés de l'essence inflammable, brûlèrent difficilement, et le bûcher n'eut absolument rien. On fit alors, pour cette dernière expérience, un nouvel amas de copeaux, auxquels on mêla de la résine. On obtint ainsi un foyer considérable et une chaleur très-intense. Aussi le sapin s'enflamma graduellement, quoique lentement. Seulement, cela ne fut qu'un feu de paille, car le foyer, une fois éteint, et on pouvait bruler par elle-même à plus forte raison sans s'inflammer, à l'inverse. Les expériences seront probablement répétées.

— Un fait vraiment extraordinaire vient de se passer à l'hospice des Incurables de Paris. Le vieux Theodora, actuellement âgée de 90 ans révolus, a vu le renouvellement complet de sa denture; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la même religieuse avait aussi vu toutes ses dents se renouveler à l'âge de 47 ans et à celui de 63 ans. Le médecin en chef de l'hospice, M. Giannattasio, qui est maintenant âgé de 97 ans, et qui a été attaché à cet établissement depuis 52 ans, vient d'adresser, à propos de ces trois reproductions dentaires extraordinaires, un mémoire à l'Académie des sciences.

— La civilisation européenne pénètre de jour en jour plus avant au Japon. Un signe des temps est la mise en vente de toutes les choses auxquelles les personnes de la haute société japonaise ont accès. En outre, en œuvre excellent, et même parfois en métaux plus précieux encore, on comprend l'avantage que trouve le gouvernement du Mikado à se défaire de ces propriétés. Les journaux du pays contiennent, en anglais, nombre d'annonces à ce sujet. Nous nous bornons à mentionner, à titre d'exemple, à Kama Kura, une très-belle idole à six bras. Elle a 15 pieds de haut et a été coulé en bronze... à Sheffield (Angleterre).

— Il y a un demi-siècle, la France mettait en œuvre quatre millions de kilogrammes de coton; aujourd'hui elle transforme plus de cent millions de kilogrammes. La valeur des laines représentait cent trente millions de francs; elle se chiffre actuellement par un milliard. La fabrication textile représente six cent cinquante millions; elle ne dépassait autrefois que cent dix millions; la tannerie n'a pas fait autant de progrès; ses produits ont passé de deux cent cinquante millions de francs à cinq cents.

Le passage de Vénus.

DE SAINT-PAUL.

(Extrait de compte-rendu de la séance de l'Académie des sciences du 15 mars 1875, présidée de M. Frémy.)

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais donner la parole à M. le commandant Mouchet, qui arrive de l'île Saint-Paul. Au retour d'un voyage si long et si périlleux que vous avez entrepris pour dévouement à la science, dit M. Frémy, l'Académie est heureuse de vous souhaiter la bienvenue. Je ne vous parlerai pas des dangers que vous avez courus dans l'accomplissement de votre mission, parce que vous appartenez à un corps dans lequel le courage n'est qu'une habitude, et le patriotisme une noble tradition qui ne se dément jamais. L'Académie présente d'abord l'importance des résultats scientifiques que vous rapportez, et elle attend vos communications avec l'impatience la plus vive et la plus sympathique. Nous savons que le temps n'a pas favorisé vos observations; mais nous espérons que la science fera la part de ce qui revient à chacun, et tiendra compte des obstacles qui se sont produits au moment des observations. Quant à nous, qui sommes en présence des mêmes dangers et des mêmes dévouements, nous adressons les mêmes félicitations à tous ceux qui ont si bien soutenu le drapeau de la France dans ce grand concours des nations civilisées. Si nous pouvions avoir des préférences, elles seraient acquies à ceux dont les efforts n'ont pas été complètement couronnés de succès. Je suis certain d'ailleurs l'intérêt de l'Académie entière, en déclarant ici que tous ceux qui ont pris part à cette mémorable expédition, commandants, savants et marins, ont bien mérité du pays. (Applaudissements.)

M. LE COMMANDEUR MOUCHEZ. — Je remercie M. le président de ses bienveillantes paroles; la haute approbation de l'Académie sera notre meilleure récompense, à mes collaborateurs et à moi.

Le rapport de M. Mouchet sur le passage de la planète a été transmis à la commission de Vénus, et il ne pourra être publié que lorsqu'elle le jugera convenable, au lever du soleil, le 9 décembre, si ce travail; il entre dans de nouveaux détails sur le climat de l'île Saint-Paul et sur les périodes qui ont précédé l'observation. Le peu s'en est fallu qu'il n'en fut à Saint-Paul comme à Campbell; le ciel s'est montré presque toujours clair.

Le climat de Saint-Paul, comme nous l'avons déjà dit, est détestable; il y pleut sans cesse; l'île est un cratère que la mer a envahi dans sa partie orientale. Le niveau environ 150 mètres de diamètre, et ses parois sont toujours sèches. Jusqu'en 9 décembre, il ne cessa de pleuvoir sans interruption. La veille même, il tombe une pluie torrentielle, et il fut impossible aux observateurs de procéder à une dernière répétition générale. On considérait même l'observation comme perdue.

Cependant, il régna dans le pays un dicton qui ne paraît pas à dédaigner et que rappelle à M. Mouchet un des pêcheurs malgaches de l'expédition : « Le temps change à la nouvelle lune », dit-on, et il y a toujours accalmie. Il en fut ainsi pendant la nuit du 8 au 9. A minuit, le vent changea, au lever du soleil, accalmie et ciel un peu dégagé. Le ciel s'éclaircit, et pendant cinq ou six heures resta à peu près beau. Après l'observation, il se couvrit de nouveau, et la pluie retomba avec abondance.

On voit, l'expédition de Saint-Paul, cinq à six heures de beau temps depuis des semaines, et précisément au bon moment. Les Dives, l'avis de la marine française qui avait amené la mission, était sur ses ancres en face de l'île. Au lever du soleil, son commandant et son équipage, qui avaient observé les observations, quand on vit le ciel à peu près beau, on augura bien des résultats, et quand on sut qu'on avait réussi dans l'expédition, l'avis tira cinq coups de canon pour saluer la victoire de la mission française.

M. Mouchet a remarqué une sorte d'aurore autour de Vénus, probablement due à son atmosphère, et se détachant sur le disque solaire. Cette aurore complique le phénomène et laisse des données sur le véritable moment des contacts; c'est beaucoup plus difficile de préciser le jour dans l'année 1875, pour le deuxième jour 0° 78', en février, 1875, au Caire, de 1° 11' et de 1 mètre; en mai 1875, à Naples, de 1° 15' et 1° 02'. Ils paraissent avoir 10 et 15 ans.

Beaucoup d'écrivains de l'antiquité, Homère, Hérodote, Aristote, Pomponius Mela et d'autres encore, ont, comme on sait, affirmé l'existence de tribus de pygmées habitant vers la zone torride, dans les marais du Nig, en Arabie et dans l'Inde. Les géographes arabes parlent de la race des « *Amas* », mesurant 1° 25' entre quinze et seize ans, il avait cessé de grandir), et surtout depuis ceux de feu Miani, il n'est plus permis de douter que les pays de l'Équateur, où la végétation est si vigoureuse et où certains arbres atteignent une gigantesque hauteur, ne possèdent pas de tribus de pygmées. D'après les traditions musulmanes sont pleines de récits de ces géants. Les voyageurs du moyen âge en ont embelli leurs relations. Mais, jusqu'à présent, on ne pouvait certifier positivement qu'il existait des peuples nains, sauf dans les contrées polaires, où la petitesse des Esquimaux, des Lapons et des Samoyèdes est due, comme on le devine, aux rigueurs du climat.

Depuis les voyages en Afrique de M. Schweinfurt, qui avait également ramené d'Afrique un esclave de cette tribu des « *Amas* », l'individu est mort en route, mesurant 1° 25' entre quinze et seize ans, il avait cessé de grandir), et surtout depuis ceux de feu Miani, il n'est plus permis de douter que les pays de l'Équateur, où la végétation est si vigoureuse et où certains arbres atteignent une gigantesque hauteur, ne possèdent pas de tribus de pygmées. D'après les traditions musulmanes sont pleines de récits de ces géants. Les voyageurs du moyen âge en ont embelli leurs relations. Mais, jusqu'à présent, on ne pouvait certifier positivement qu'il existait des peuples nains, sauf dans les contrées polaires, où la petitesse des Esquimaux, des Lapons et des Samoyèdes est due, comme on le devine, aux rigueurs du climat.

essenger-02/07/1875



ANNONCES HYDROGRAPHIQUES

AUTRALIE.
COTE EST.

Recher sous l'eau aux environs des lies Northumberland.

Le Gouvernement colonial de Queensland a fait savoir que le capitaine Russell, du navire *Yong Adventure*, a signalé l'existence d'un petit plateau de roches (roches blanches) couvert par 7 m d'eau et situé dans les groupements des lies Northumberland; on y relève la pointe Ouest de l'île Percy No 1 au N. 34° 25' O., et l'île North-East (N.E.) est en ligne avec le point de l'île South-West (S.O.) du 4^e groupe. Ces relevements mettent ce rocher par 21° 53' 40" S., 143° 9' 21" E.
Relevements vrais. Variation = 8° 27' N. E. en 1873.
Voir carte no 3114; instruction no 312, page 124.

Plateau de corail dans le Nord de l'île Night (de l'île Nui).

M. Sykes, capitaine du navire *Hanabou Bromfield*, a aussi signalé l'existence d'un plateau de corail (rocher Sykes) couvert par environ 1 m d'eau à marée basse, et auquel on a pris les relevements suivants: rocher rond, N. 22° O.; la partie la plus élevée du récif et au N. 45° E., ce qui met ce danger par 19° 5' 30" S., 144° 14' 21" E.
Relevements vrais. Variation = 8° 45' N. E. en 1875.
Voir carte no 3187; instruction no 313, page 343.

Rocher Edward et récif p.

M. Sykes décrit le rocher Edward (Edmond), situé dans le Sud de l'île Restoration, cap Weymouth, comme étant à l'Est d'un banc à marée basse, ayant environ 1/2 mille d'étendue de l'Est à l'Ouest et 90 mètres de largeur.

Un plateau isolé de corail est couvert par 1 m d'eau à marée basse et se situe 1/2 et 1/4 mille au large du récif p., l'on y relève le rocher le plus Ouest des lies Forbes au N. N. E. 1/2 N.

Voir carte no 3187; instruction no 313, page 343. 30 juillet 1875.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 24 au 30 juin 1875.

NAVIRES ENTRÉS.

25 juin.—Goël. *Vahaira*, de 24 ton., cap. Borys armateur: G. J. Young chargeur: 2,314 kilos café, 5,463 kilos coton; Wilkes et C^e consignataires.

26 juin.—Goël. *Prud*, de 24 ton., cap. Garnaud, ven. de Makatea; Wilkes et C^e armateurs et consignataires; le capitaine chargeur: 29,091 kilos copra, 5,375 kilos sucre, 575 kilos café; 70 kilos cailloux de tarte, 13 kilos café, 10 bouteilles mercui.

10 paquets sap. 64 nattes, 30 paves, 9 paves.
26 juin.—Goël. *Whitey-Broom*, de 17 ton., cap. Payne, ven. de Makatea et C^e armateurs et chargeurs: 50 nattes rai, 30 quarts-ara-futon, 3 barils sarrasin, 1 baril hœuf, 1 baril porc, 2 caisses bois de scie, 7 caisses sarrasin, 1 caisse cardines, 280 kilos sucre, 29 caisses beurre, 1 caisse thé, 1 caisse café, 30 kilos jambon, 10 paquets biscuit, 1 caisse beurre, 40 œufs, 30 barils ignames, 2 caisses sucre, 48 livres de comptabilité, 23 pièces indienne, 7 caisses outils, 7 chaises, 18 échant. 5 pièces mantes, 44 kilos tabac, 5 pièces bois de fer, 12 paves sautier, marchandises diverses; S. Williams consignataire.

26 juin.—Goël. *Edith*, de 60 ton., cap. Traité, ven. de l'île Porphy; Wilkes et C^e armateurs et consignataires; le capitaine chargeur: 540 kilos coton, 300 kilos fong, 450 litres huile de coco.

29 juin.—Goël. *Humboldt*, de 99 ton., cap. Sandford, ven. de Balises; Menel, Smith et C^e armateurs, chargeurs et consignataires; 6,800 kilos coton, 4,500 kilos copra, 158 kilos fong, 188 livres de citrons, 11 caisses caisses bois de construction, 1,210 kilos porc, 3 barils.

30 juin.—Goël. *Marquise*, de 86 ton., cap. Lepoutre, ven. des lies sous le vent; Bachel, Crawford et C^e armateurs et consignataires; le capitaine chargeur: 933 litres vin de citren, 55 kilos sucre, 455 kilos porc, 10 sacs rai, 95 paves, 400 sacs sucre, 40 valises, 20 barils sarrasin, 201 kilos fong, 6,840 kilos huile de coco, 3,201 kilos porc, 2,596 kilos coton.

NAVIRES SORTIS.

25 juin.—Goël. *Edith*, de 60 ton., cap. Traité, allant aux lies sous le vent; Turner, Chapman et C^e armateurs et chargeurs: 10 paquets d'ind. 5 douzaines d'ind. 5 douzaines pantalons, 5 barils café, 3 barils sarrasin, 50 paves porc, 1 barre indienne, 1 caisse cardines, 25 pièces fong, 2 mallets de Chine, 20 pièces moncholes, 10 boites biscuit, 25 pièces café, 5 pièces chaises, 130 litres rhum, 1 paves algues, 50 pièces mantes, 5 douzaines et 1/2 caisses, 8 douzaines harbes et harbes, 1 baril sucre, 1 baril mantes, 1 caisse thé, 1 paves outil, 6 caisses sucre, 10 sacs rai, 95 paves indienne et mousseline, 4 caisses huile de scie, 20 pièces salicot, 42 armoires, 1 mallet de cèdre, le capitaine consignataire.

26 juin.—Brig-goël. *Nahia*, de 171 ton., cap. Mettiss, all. à San Francisco; Turner, Chapman et C^e armateurs et chargeurs: 150,000 oranges, 18 tonnes, 3,4-9 kilos fong, 11 pièces porc, Turner et Bachel consignataires; 15 pièces salicot, 15 caisses indienne et mousseline, 5 caisses sucre, 8 caisses biscuit, 4 douzaines pantalons, 1,300 kilos fong, 5,646 kilos huile de coco, Van Nostrand consignataire.

26 juin.—Trois-mâts *Peter Godfrey*, de 410 ton., cap. Wendt, all. à l'île de; Godfrey armateur; Mission catholique chargeur et consignataire: 5 caisses salures, 1 caisse vêtements, 1 caisse quinquina, 2 caisses verrierie, 1 caisse ornement et linge d'égline, 1 caisse lingerie; Wilkes et C^e chargeurs: 8 caisses indienne, 1 barre ornement, 3 barils café, 3 barils porc, 1 caisse dentine, 1 caisse chaises, 1 café outil, 50 nattes rai, 2 barils vin, 30 boites sucre, 1 baril cassis.

27 juin.—Goël. *Grégoire*, de 156 ton., cap. Bara, all. à Balises et San Francisco; C^e armateurs; Bachel, Crawford et C^e chargeurs: 150,000 oranges, 1,250 coton, 715 kilos sucre, 455 kilos fong, 9,000 litres coton, A. Crawford et C^e armateurs et consignataires; 5 caisses salures, 15 pièces fong, 10 sacs rai, 95 paves, 400 sacs sucre, 830 kilos fong, Fournier et C^e consignataires; Mission catholique; 1,485 kilos sucre, 428 kilos cailloux de tarte, 1 Pint. 2 pièces dentine, 2 pièces café, 2 caisses beurre, 5 pièces porc, Gosselin consignataire; Walker chargeur: 10 colis marchandises, 35 kilos vanille, 15 caisses tabac.

CALENDRIER DE TAHITI POUR L'AN 1875

CONTENU

LES PHASES DE LA LUNE

Print: En feuille, 0 fr. 50 c.; Cartonné, 1 fr. 50 c.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 24 mai au mercredi 30 juin inclus 1875.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

- 25 juin. Goël. du Protect. *Vahaira*, de 24 ton., patron Borys, ven. de Papeauri en 1 jour.
- 26 juin. Goël. du Protect. *Prud*, de 24 ton., cap. Garnaud, ven. de Makatea en 1 jour; 10 paquets. MM. Hamlet anglais, Gordon, américain, et 8 Indigènes.
- 26 juin. Goël. du Protect. *Whitey Broom*, de 17 ton., cap. Payne, ven. de Balises en 4 jours; 1 paquet; Indigènes.
- 28 juin. Goël. du Protect. *Humboldt*, de 99 ton., cap. Sandford, ven. de Balises en 2 jours; 1 paquet. M. Frazee, missionnaire anglais, sa dame et 2 domestiques, et 4 Indigènes.
- 29 juin. Goël. anglaise *Edith*, de 60 ton., cap. Traité, ven. de l'île Porphy en 14 jours.
- 30 juin. Goël. du Protect. *Marquise*, de 86 ton., cap. Le Pommelet, ven. de Balises en 1 jour; 2 paquets; Indigènes.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

- 24 juin. Brig-goël. américaine *Nahia*, de 173 ton., cap. Mettiss, all. à l'île de.
- 25 juin. Goël. du Protect. *Atafu*, de 98 ton., cap. Berliand, all. aux lies sous le vent.
- 26 juin. Goël. américaine *Grégoire*, de 156 ton., cap. Bara, all. à San Francisco avec escale à Balises.
- 26 juin. Goël. du Protect. *Marion*, de 58 ton., cap. Mettiss, all. à Makatea; 10 paquets. MM. Bachel, américain, Gordon, Indigènes, et 6 Indigènes.
- 26 juin. Goël. du Protect. *Atafu*, de 98 ton., cap. Davis, all. aux lies sous le vent avec escale à Balises; 10 paquets. MM. Bachel, américain, Gordon, américain, Mitchell, italien, Eron de Popp, autrichien, 3 domestiques et 3 Indigènes.
- 26 juin. Trois-mâts-carré français *Thodore Ducos*, de 436 ton., cap. Richeverry, all. à Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
- 27 juin. Goël. du Protect. *Marquise*, de 86 ton., patron Teunier, all. à l'île de; 4 paquets. M. Frazee, missionnaire anglais, sa dame et 2 domestiques.
- 27 juin. Goël. du Protect. *Vahaira*, de 24 ton., patron Borys, all. à Papeauri.
- 30 juin. Goël. du Protect. *Whitey Broom*, de 17 ton., cap. Payne, all. à l'île de.

BATIMENTS SUR RADE.

DE COMMERCE.

- 30 mars. Brig-goël. anglais *Atafu*, de 168 ton., cap. David Scott.
- 14 avril. Trois-mâts anglais *Edgworth*, de 1,085 ton., cap. Gossier.
- 19 avril. Trois-mâts-barque français *Anges*, de 500 ton., cap. Lefebvre.
- 19 mai. Trois-mâts-barque française *Anges*, de 481 ton., cap. Gossier.
- 4 juin. Goël. française *Indiaman*, cap. Dutoit-Berrier.
- 10 juin. Goël. du Protect. *Indiaman*, de 69 ton., cap. Pergman.
- 14 juin. Goël. du Protect. *Franchise*, de 84 ton., cap. Chaves.
- 15 juin. Trois-mâts-goël. anglais *Marquise*, de 246 ton., cap. Domini.
- 16 juin. Goël. du Protect. *Marion*, de 58 ton., cap. Trépo.
- 26 juin. Goël. du Protect. *Vahaira*, de 24 ton., cap. Garnaud.
- 28 juin. Goël. du Protect. *Humboldt*, de 99 ton., cap. Sandford.
- 29 juin. Goël. anglaise *Edith*, de 60 ton., cap. Traité.
- 30 juin. Goël. du Protect. *Marquise*, all. 88 ton., cap. Le Pommelet.

ANNONCES

FACILITE TAHITI COTTON AND COFFEE PLANTATION COMPANY (LIMITED).

Les créanciers de cette FACILITE sont invités à se réunir au Palais de Justice, cabinet du juge-commissaire, le mercredi 27 juillet courant, à une heure de relevée, pour s'entendre avec MM. les syndics relativement à une vente de caisses à terre.

FACILITE DE LA SOCIÉTÉ TAHITI COTTON AND COFFEE PLANTATION COMPANY (LIMITED).

Conformément aux ordres de M. le Juge-commissaire de la Facilité de la Société Tahiti Cotton and Coffee Plantation Company (Limited) et en exécution de l'article 549 du Code de commerce, les créanciers de cette Facilité sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir à l'assemblée des créanciers qui aura lieu le mercredi 4 août 1875, à 1 heure de relevée, dans la salle du conseil dudit tribunal de commerce, à l'effet de distribuer sur la formation d'un concordat, s'il y a lieu, et en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 559 et 560 du Code de commerce.

Les personnes désireuses de s'abonner au Journal « Courrier de la Côte de France » peuvent obtenir des abonnements chez V. L. Raoul, agent de ce Journal à Papeete.

Roulers, Crawford et C^e viennent de recevoir directement de la Côte de France un assortiment d'articles légers, tels que: Châliens de diverses grandeurs; tables; paniers à paille; boîtes à ouvrage; gants, à paille, à toile, boîtes de fantaisie de 2 et 3 au jeu, plateaux de toutes grandeurs, etc.; le tout à prix très-avantageux.

A LOUER.—Maison d'habitation, située à Fare-Ute, près les remparts. S'adresser à Baptiste Artigues.

Parties wishing to purchase one or more swarms of good bees can obtain the same by applying to P. O. Greenwald. The price for a single swarm is 5 dollars. For a larger quantity, the price will be a little less.

PAPAU TAHITI.

Le 10^e mai 1875 le navire *Le Sauterelle*, capitaine A. Le Duc, sous le commandement de M. Le Duc, est parti de Papeete à destination de la Côte de France.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 17 au 23 juin 1875.

DATE	Hauteur baromètre	Pression atmosphérique	Direction du vent	TEMPÉRATURE				PLUIE	VENTS
				à 6 heures du matin	à 1 heure de l'après-midi	Moyenne	Moyenne de la journée		
17. juil.	767	0.0	11.0	26.0	25.0	25.5	"	"	0
18.	767	0.1	12.5	27.0	26.0	26.5	"	"	0
19.	767	0.1	23.0	27.0	25.0	26.0	"	"	0
20.	767	0.1	22.5	25.0	23.0	24.0	"	"	0
21.	768	0.1	22.0	25.0	23.0	24.0	"	"	0
22.	768	0.1	22.0	25.0	23.0	24.0	"	"	0
23.	764	0.2	22.0	25.0	23.0	24.0	"	"	0